



Objectifs

- Disposer d'une vision globale et pertinente dans la sélection des futures parcelles
- Évaluer la faisabilité technique par rapport aux parcelles sélectionnées et le coût engendré



Principes généraux

- Inventorier les parcelles disponibles pour la mise en œuvre de l'écopâturage
- Définir les objectifs de la collectivité pour choisir les parcelles adéquates
- Caractériser les parcelles afin de pouvoir orienter ses choix



Définir les objectifs de la collectivité

Pour recenser les parcelles adaptées à la mise en place de pâturage, il est important de définir les objectifs recherchés par la collectivité : tisser du lien social entre les habitants et améliorer leur cadre de vie, avoir un support pédagogique pour les écoles, favoriser la biodiversité, améliorer les conditions de travail des agents techniques (terrains difficilement mécanisables, grandes surfaces)...

Dans un premier temps, il faut inventorier l'ensemble des terrains d'une surface d'au moins 1000 m², qu'ils soient clôturés ou non, équipés ou non en électricité et en eau, très embroussaillés.... L'inventaire devra s'effectuer à la fois au cœur du centre bourg, dans les zones urbanisées mais également dans les zones naturelles de la collectivité.

Il est important d'avoir cette vision globale, cela sera très utile pour la mise en place du plan de pâturage (par exemple la rotation de pâturage entre un lot de parcelles).

Ci-dessous quelques exemples pour guider la réflexion :

Bénéfice recherché	Type de terrain à sélectionner (exemples)
Environnemental et paysager	Terrains en cours de fermeture, présence de plantes envahissantes Zones humides Zones naturelles Terrains fortement entretenus
Pédagogique	Parcs, jardins publics ou bases de loisirs Délaisés urbains Bâtiments publics ou établissements scolaires Pieds d'immeubles


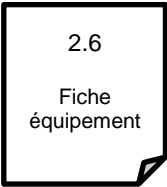


Caractériser les parcelles

La description des parcelles inventoriées est une étape importante pour choisir les parcelles adéquates qui accueilleront les animaux. Un certain nombre de critères sont à observer pour évaluer la faisabilité technique, les coûts engendrés, le respect du bien-être animal et les impacts sur le voisinage et l'environnement.

SELECTION ET ETAT DES LIEUX TECHNIQUE
DES PARCELLES

Ci-dessous quelques exemples pour guider la réflexion :

	Points de vigilance	Voir
ANIMAL	<p>Évaluer la surface éco-pâturable pour savoir si elle est suffisante pour les animaux ou s'il faut prévoir une rotation avec d'autres parcelles</p> <p>Apprécier l'ombrage de la parcelle (naturel ou artificiel, est-il suffisant ?)</p> <p>Pour les parcelles humides ou bien fortement fréquentées par le public, une zone de repos pour les animaux doit être envisagée</p>	 <p>4 Fiche bien-être</p>
EQUIPEMENTS	<p>Observer si le site est déjà clôturé, l'état des clôtures. Si les clôtures sont inexistantes, évaluer la faisabilité d'en poser</p> <p>La parcelle a-t-elle accès à l'eau et à l'électricité ?</p>	 <p>2.6 Fiche équipement</p>
ACCES	Évaluer si le chargement et le déchargement des animaux peuvent se faire de manière sécurisée	
SECURITE	Évaluer les risques de noyade, chute, intoxication, incivilité et vol, circulation, détérioration d'équipements par les animaux	
IMPACTS	<p>POUR LE VOISINAGE Y aurait-il une baisse du bruit par rapport à celui engendré par l'entretien mécanique ?</p> <p>SUR L'ENVIRONNEMENT Faut-il protéger les arbres ou autres éléments sensibles de biodiversité (mare, cours d'eau, fossé...) ?</p> <p>PEDAGOGIQUE Les animaux sur cette parcelle permettent-ils la réalisation d'actions pédagogiques ? Est-elle située sur un lieu de rencontres ou à proximité ?</p>	

Pensez-y !

Un outil automatisé pour évaluer la faisabilité technique des parcelles que vous souhaitez éco-pâturer est à votre disposition sur simple demande.